

la térébenthine, et surtout l'acide arsénieux, qui seul peut-être a eu parfois une incontestable utilité.

La médication topique est généralement avantageuse. Elle guérit seule beaucoup de névralgies et constitue pour toutes un adjuvant très-puissant. On a surtout conseillé les emplâtres sédatifs, les liniments et fomentations narcotiques avec le laudanum, avec le baume tranquille, avec le cyanure de potassium; moyens dont l'effet est toujours incertain, surtout lorsque le nerf malade est profondément placé. Les applications narcotiques ne peuvent guère être utiles que lorsque la névralgie est superficielle. On emploie surtout alors les extraits d'opium et de belladone. M. Lafargue (de Saint-Émillion) et M. Jacques (d'Anvers) ont proposé d'introduire ces médicaments sous l'épiderme à l'aide d'une lancette. Après avoir dissous 2 ou 3 centigrammes de sulfate de morphine dans une très-petite quantité d'eau, on fait 30 ou 40 piqûres sur les points douloureux avec une lancette chargée du médicament; cette méthode est certainement inférieure au vésicatoire, mais elle est précieuse pourtant lorsque la névralgie affecte certaines parties du corps, notamment le cuir chevelu, les orifices des membranes muqueuses, etc. Il est plus commode encore et surtout plus avantageux de porter le médicament sédatif le plus près possible du nerf par une injection hypodermique, soit qu'on choisisse un sel de morphine ou bien une solution de sulfate d'atropine (1). Enfin on a fréquemment calmé d'une manière prompte les douleurs névralgiques en appliquant sur la partie malade du coton imprégné de chloroforme. Ce moyen agit bien moins par un effet sédatif que par la révulsion énergique qu'il produit sur les téguments.

Les révulsifs cutanés sont en effet des agents généralement efficaces. Ainsi on parvient parfois à enlever rapidement une névralgie récente par un ou deux sinapismes appliqués sur le nerf malade; mais le révulsif qu'on doit préférer est le vésicatoire, dont Cotugno a popularisé l'emploi. Le vésicatoire pourra être volant; mais si la douleur persiste, il faudra entretenir la suppuration, et profiter de la dénudation du derme pour faire absorber par la peau un sel de morphine à la dose de 1 à 10 centigrammes. Les vésicatoires devront toujours être appliqués dans les points où le nerf est le plus superficiel, c'est-à-dire au niveau des foyers de douleur.

Au vésicatoire quelques personnes préfèrent la cautérisation transcurrente faite avec un fer rouge, de manière à effleurer à peine la peau sur le trajet du nerf malade, sans altérer le derme, ou bien en promenant lentement un pinceau mouillé d'acide sulfurique ou azotique, comme le conseillait Legroux. Ces procédés, toujours douloureux, ne sont indiqués que dans les cas qui se sont montrés rebelles à des moyens plus doux. Nous en dirons autant des cautères et des moxas qu'on applique à l'origine ou sur le trajet du nerf. La cautérisation transcurrente convient néanmoins dans la névralgie générale, il serait difficile en effet d'attaquer simultanément par des vésicatoires, tous les points douloureux. Les procédés hydrothérapeutiques devraient peut-être ici être plus spécialement recommandés.

On n'a pas encore bien prouvé l'utilité du galvanisme dans le traitement des névralgies; cependant c'est le moyen que Magendie employait préférablement à tout autre. Ce célèbre physiologiste dit avoir guéri la plupart des névralgies violentes en moins de dix séances, et avoir souvent soulagé dès la première. Il

(1) On fait dissoudre dans 30 grammes d'eau distillée 30 centigrammes de sulfate d'atropine ou de chlorhydrate de morphine, et l'on en injecte 5, 10, 15 gouttes une ou plusieurs fois par jour, le plus près possible du nerf douloureux.

employait constamment deux aiguilles, qu'il faisait pénétrer jusque sur le nerf ou près de lui. L'aiguille correspondant au pôle positif est enfoncée dans le tronc du nerf; celle du pôle négatif est implantée dans le point le plus douloureux de ceux où vont se rendre les filets nerveux. On agit d'abord avec peu d'éléments: cinq ou six suffisent. Il ne faut pas prolonger le contact des aiguilles et des conducteurs au delà de quelques secondes. La douleur n'est pas la même vers les deux aiguilles; elle est en général plus aiguë au pôle négatif qu'au pôle positif. Les faits observés par Magendie méritent de fixer l'attention; plusieurs d'entre eux ont été rapportés par M. Dupuisaye (thèse de 1844). Ce médecin, observateur distingué, croit qu'il faut réserver l'électropuncture aux névralgies qui ne dépendent d'aucune lésion organique, qui ne sont point périodiques, et qui ne se lient pas à un état général, comme la chlorose. La violence des douleurs ne serait pas une contre-indication, car M. le docteur Hermel, qui a publié en 1844 un travail sur l'emploi de l'électropuncture dans les névralgies (*Ann. médico-psychologiques*), affirme que les douleurs n'ont jamais été exaspérées par ce moyen. L'électropuncture ayant de graves inconvénients, on lui préfère aujourd'hui la faradisation. Le courant est en général dirigé sur le nerf souffrant, mais on peut aussi produire une excitation électro-cutanée sur un point éloigné, et provoquer ainsi à volonté une douleur vive et subite qui agit comme un puissant révulsif. C'est ce que nous verrons en traitant de la sciatique, mais on pourrait en généraliser l'emploi à toutes les névralgies. Disons cependant qu'on ne possède pas encore de faits suffisants pour juger quelle est la valeur exacte dans le traitement des névralgies, de l'électricité et de quelques autres méthodes non moins préconisées, telles que l'*aimant artificiel*, conseillé par Andry et par Thouret, et l'*acupuncture*, vantée par M. Jules Cloquet. Tous ces moyens sont pourtant utiles à connaître dans le traitement de maladies capricieuses, comme le sont toutes les névroses, et qui souvent sont fort rebelles. Disons encore qu'on a parfois calmé la douleur névralgique par la compression de l'artère qui alimente les parties endolories.

Le traitement thermal peut être avantageux pour combattre les névralgies, surtout lorsqu'elles semblent sous la dépendance d'une diathèse rhumatismale. En général, ici, le choix à faire est délicat. Il faut communément éloigner les malades des eaux très-excitantes, et choisir parmi les eaux salines ou sulfureuses celles qui stimulent le moins: telles sont les eaux de Nérès, Bains, Luxeuil, Plombières, Bagnères-de-Bigorre, la Malou, Ussat, Saint-Sauveur, Molitg, les Eaux-Chaudes, etc.

Enfin, c'est lorsqu'on a épuisé sans résultat tous les moyens rationnels et empiriques, et que la maladie, par sa persistance et sa violence, épuise la constitution et les forces, qu'il faut détruire le nerf par la cautérisation, et mieux encore en opérant l'excision dans l'étendue de quelques millimètres.

DE LA NÉVRALGIE TRIFACIALE

SYNONYME. — Tic douloureux, névralgie faciale, prosopalgie.

La névralgie trifaciale est celle qui occupe le nerf de la cinquième paire ou seulement une de ses branches. Elle peut, en effet, atteindre isolément les branches frontales ou sous-orbitaires, ou bien celles du maxillaire inférieur, dans leur totalité ou dans un ou plusieurs de leurs rameaux.

Historique. — S'il est vrai, comme on l'a prétendu, qu'Hippocrate ait connu la névralgie trifaciale, on peut néanmoins affirmer que les connaissances

du père de la médecine sur ce sujet étaient très-bornées. Arétée fut, dans les temps anciens, le seul médecin qui eut quelques notions assez exactes sur les névralgies faciales; néanmoins elles furent à peu près oubliées par ses successeurs, et le caractère de ces maladies resta méconnu jusqu'à l'année 1756, époque à laquelle André, chirurgien de Versailles, donna, à la fin de son *Traité des maladies de l'urèthre*, une description satisfaisante de l'affection, et la fit suivre de l'histoire de plusieurs cas particuliers. A quelques années de là (1782), nous eûmes en France le mémoire de Thouret. Pujol en 1787, et Fortsmann en 1798, publièrent aussi des recherches justement estimées. Nous avons déjà signalé précédemment le tableau synoptique de Chaussier, remarquable à plus d'un titre. Pour terminer l'indication des principaux travaux entrepris sur la névralgie faciale, il nous reste à citer les recherches de Méglin (1816), celles de Halliday (1832), la thèse de Chaponnière (1832), le mémoire de Bellingeri, reproduit dans le sixième volume (deuxième série) des *Archives générales de médecine*, l'article si remarquable de Bérard dans le *Dictionnaire de médecine*, et celui que Valleix a consacré à la maladie dans son *Traité des névralgies*.

Anatomie pathologique. — Ainsi que nous l'avons dit, on ne trouve aucune lésion dans les nerfs de la face chez les individus qui succombent avec du tic douloureux; c'est ce que prouvent les observations recueillies par Desault, par Bichat et par Abernethy. Néanmoins on a cité quelques cas où le tronc du nerf ou bien une de ses branches étaient envahis ou comprimés par une tumeur cancéreuse, ou bien étaient affectés d'hypertrophie ou d'atrophie; mais ces faits sont exceptionnels, ils indiquent seulement qu'il peut exister des névralgies symptomatiques.

Symptômes. — Dans la névralgie trifaciale, ainsi que dans la plupart des autres névralgies, les malades accusent deux sortes de douleurs à la face: l'une fixe, contusive, gravative; l'autre vive et lancinante. La première, ainsi que Valleix l'a parfaitement démontré, n'occupe pas tout le trajet du nerf malade, mais elle est disséminée sur plusieurs points qu'on découvre en pressant avec le doigt sur la direction du nerf: ce sont les foyers de douleur dont nous avons parlé plus haut, et qui existent spécialement là où le nerf devient plus superficiel.

Les élancements, qui constituent la seconde espèce de douleur qu'on observe dans les névralgies, sont violents, atroces: aussi les malades les comparent-ils à des traits de feu, à un déchirement, à un tiraillement, à un pincement, etc.; ils suivent le trajet du nerf, soit qu'ils s'irradient du tronc vers les branches de terminaison, soit, ce qui est plus rare, qu'ils suivent une marche inverse. Les douleurs lancinantes reviennent à des intervalles plus ou moins rapprochés; quelquefois leurs retours sont tout à fait périodiques; ils affectent presque toujours alors les types quotidien ou double-quotidien. Le plus souvent cependant les paroxysmes sont irréguliers; ils reviennent ordinairement sans cause excitante; quelquefois c'est à la suite des mouvements de mastication, des efforts de déglutition, d'éternement, etc.

Quelque vives que soient les souffrances, la peau qui recouvre les parties malades n'offre aucun changement dans sa coloration et dans sa température: cependant, lorsque les crises sont violentes, les muscles de la face sont agités de spasmes, de mouvements convulsifs ou d'une sorte de tremblement, ce qui justifie jusqu'à un certain point la dénomination de *tic douloureux* qu'on donne à la maladie. Quelques malades ont de la photophobie; l'œil correspondant est rouge, larmoyant; la narine du même côté est le siège d'une chaleur et

d'une sécheresse incommodes, ou bien elle exhale des mucosités en abondance; il y a parfois un flux salivaire; il peut y avoir des bourdonnements d'oreilles; les dents deviennent quelquefois extrêmement douloureuses et peuvent même être vacillantes. Quelquefois les bulbes des cheveux sont le siège d'une vive sensibilité, à tel point qu'il suffit de toucher à un cheveu pour réveiller les douleurs. J'ai vu un cas de névralgie temporale où, pendant les accès, les cheveux du côté malade étaient même hérissés et beaucoup plus secs; ils avaient aussi blanchi en plus grand nombre que ceux du côté opposé. Dans un fait analogue, Bellingeri nota que les cheveux, devenus plus épais, plus hérissés, s'étaient accrûs d'une manière plus rapide; la névralgie une fois guérie, ils reprirent leur accroissement normal.

Les phénomènes congestifs qui accompagnent certaines névralgies trifaciales (les congestions oculaires), certaines hypersécrétions (les flux salivaires), résultent peut-être moins de l'action du nerf endolori que de l'influence du grand sympathique provoquée par action réflexe. C'est un point qui a été bien étudié récemment par M. Cahen. (*Archives* de 1863.)

Les douleurs peuvent être limitées à une des branches du nerf trifacial, et même à une de leurs ramifications: cependant ce cas est rare. Valleix a, en effet, démontré que le nombre des névralgies bornées à une seule branche était au nombre des névralgies plus étendues, comme 2 est à 7. Lorsque la névralgie est circonscrite, elle paraît affecter plus souvent le dentaire inférieur qu'aucun autre rameau.

On a vu quelquefois la névralgie d'un côté se propager par les anastomoses au nerf du côté opposé, ou bien à ceux de la partie postérieure de la tête et du cou; mais il est rare que l'affection présente des irradiations sympathiques vers le cerveau; cependant, il y a quelques années, M. Marchal (de Calvi), dans le volume LV^e des *Mémoires de médecine militaire*, a cité plusieurs faits de névralgie intéressant quelques filets de la cinquième paire, et qui avait été suivie des accidents les plus graves du côté du système nerveux, tels que convulsions, délire, paralysie. La section du nerf avait suffi pour mettre tout de suite un terme à ces troubles, qui évidemment étaient purement sympathiques ou plutôt par action réflexe.

Les principales fonctions ne présentent dans la névralgie faciale aucun trouble de quelque importance: beaucoup de malades ont de l'inappétence et un grand état de malaise, ce qui s'explique par la violence et la longueur des souffrances; chez la plupart des femmes, les règles sont moins abondantes et moins régulières que de coutume.

Marche. Durée. Terminaisons. — La névralgie trifaciale a, comme la plupart des autres névralgies, un début rarement très-brusque. Le plus souvent elle se développe avec une certaine lenteur. Parvenue à son état, après quelques jours, elle offre, comme nous l'avons vu, des paroxysmes réguliers ou irréguliers. Ces derniers ont lieu la nuit aussi bien que le jour, mais ils sont assez généralement excités par l'exposition à une température froide. La maladie s'éteint le plus souvent peu à peu; les accès s'éloignent de plus en plus, et finissent par disparaître après une durée qui varie depuis quelques minutes jusqu'à un grand nombre d'années; communément la maladie se prolonge au moins un mois. Il est sans exemple, je crois, que la maladie trifaciale ait jamais occasionné la mort. Comme toutes les névralgies, celle-ci est très-sujette à récidiver.

Névralgie à accès soudains et éphémères. — La névralgie trifaciale se pré-

sente quelquefois d'une manière insolite par l'instantanéité des accès, par leur acuité excessive et leur durée tout éphémère. On voit, en effet, des individus, heureusement en fort petit nombre, qui tout à coup éprouvent sur le trajet d'une des branches de la cinquième paire, une douleur fulgurante, atroce, arrachant des cris aux plus courageux; après une durée de quelques secondes, de deux ou trois minutes au plus, la douleur cesse tout à fait, mais elle revient plus ou moins souvent à des années, à des mois, à des semaines de distance; parfois même ces accès se renouvellent chaque jour en nombre variable. On comprend qu'une souffrance si excessive doit finir par épuiser les forces, par altérer les digestions et amener un état de prostration morale et de découragement qui portent quelques-uns de ces malheureux au suicide.

J'ai à peine besoin de le dire, c'est là une névralgie à forme très-exceptionnelle; mais on ne saurait, à l'exemple de M. Trousseau, considérer cette affection comme étant une variété de l'épilepsie (1). Quelque opiniâtre qu'elle soit, on n'observe jamais l'insensibilité et la perte de connaissance qui accompagne tout accès épileptique, depuis le simple vertige jusqu'au mal caduc.

Diagnostic. — La névralgie trifaciale a des caractères tellement bien dessinés, qu'il nous paraît à peu près impossible de la confondre avec aucune autre affection. Nous verrons plus tard en quoi elle diffère de la migraine. Les autres maladies douloureuses de la face et du crâne avec lesquelles elle pourrait avoir quelque ressemblance sont l'odontalgie, l'engorgement du sinus maxillaire, le rhumatisme de la face et le clou hystérique.

Fréquemment on a pris pour une simple odontalgie la névralgie des nerfs dentaires; par suite de cette méprise, on a vu des individus se faire arracher successivement toutes les dents du côté malade sans en éprouver le moindre soulagement. La douleur odontalgique ressemble, en effet, à la douleur névralgique en ce que souvent elle est, comme celle-ci, déchirante, qu'elle s'irradie au loin, et qu'elle présente parfois des rémissions marquées. Cependant elle en diffère par l'absence de ces contractions musculaires, presque convulsives, si remarquables dans beaucoup de névralgies; on ne constate pas non plus par la pression les points douloureux dont nous avons parlé; enfin, en explorant les dents, et surtout en les percutant avec un stylet, on en découvre une qui, presque toujours cariée, est le siège d'une douleur plus ou moins vive.

L'inflammation du sinus maxillaire, par la douleur qu'elle détermine au sommet de la fosse canine, douleur sujette à des exacerbations, pourrait être prise pour une névralgie de la branche sous-orbitaire, si l'absence des points douloureux à la pression et l'existence d'une douleur profonde augmentant pendant que les malades se mouchent, ne venaient éclairer le diagnostic.

Le clou hystérique, par sa fixité, sa circonscription exacte dans un point très-limité, par sa coïncidence avec d'autres accidents hystériques auxquels il succède presque toujours, sera aisément distingué d'une névralgie faciale.

On a généralement voulu différencier les névralgies trifaciales du rhumatisme des muscles de la face, maladie qui est tellement rare, que Chomel et Requin n'en ont jamais observé d'exemple: aussi son diagnostic différentiel n'a guère été établi qu'*a priori*. Ainsi on a prétendu que la douleur rhumatismale n'est jamais périodique; qu'elle ne présente pas des intermissions aussi longues que celle qui appartient à la névralgie; on ajoute encore que la pression l'exaspère, qu'elle s'accompagne de fièvre et ne s'irradie point suivant le trajet connu d'un nerf; propositions qui, toutes, sont encore à vérifier.

(1) Archives générales de médecine, année 1853.

Nous ne recherchons pas ici à quels caractères on pourrait distinguer la névralgie de la cinquième paire d'avec celle de la septième: car jusqu'à présent il n'existe aucun fait authentique qui démontre que le nerf facial puisse être jamais le siège de la maladie. La seule preuve qu'on allègue en faveur de l'existence des névralgies de la septième paire, c'est la direction transversale de la douleur. Mais comme la cinquième paire donne derrière la mâchoire des filets nombreux qui accompagnent les branches du facial sur la tempe et à la face, il n'y a, comme le dit P. Bérard, aucune raison anatomique de supposer que c'est l'un de ces nerfs plutôt que l'autre qui, dans ce cas, est le siège de la douleur. L'analogie pourtant doit nous faire pencher alors pour localiser la maladie dans la cinquième paire, puisque les expériences physiologiques, les vivisections de Ch. Bell, Eschricht, Backer, Magendie, Lund, Longet, démontrent que le nerf facial, insensible par lui-même, emprunte la faible sensibilité dont il jouit au nerf trifacial. Dans quelques observations publiées on a cru pourtant à l'existence d'une névralgie du nerf facial, en se fondant surtout sur le point de départ des élancements. On a pensé, en effet, que lorsque les malades rapportaient l'origine des douleurs au-dessous de l'oreille ou vers la région mastoïdienne, et que celles-ci s'irradiaient de là dans toute la face, on devait localiser la maladie dans le nerf facial; mais Bérard fait observer que non loin du point d'émergence* de celui-ci, un peu en dedans de la région mastoïdienne, sort le nerf sous-occipital, qui s'anastomose avec des rameaux considérables du trifacial, et qu'il peut, comme celui-ci, être atteint de névralgie. On voit donc qu'il n'existe encore jusqu'à présent aucune preuve irrécusable en faveur de l'existence de la névralgie du nerf facial.

Pronostic. — La névralgie faciale, quoique ne compromettant pas la vie des malades, constitue cependant une maladie fâcheuse en raison des douleurs qu'elle occasionne, de sa persistance et de ses récurrences. Plus la maladie se prolonge et plus le sujet est âgé, plus aussi la maladie est grave. En général, la névralgie faciale qui se montre d'une manière périodique est moins fâcheuse, car elle cède plus ou moins promptement aux préparations de quinquina. La névralgie à accès subits est une des formes les plus graves par son opiniâtreté et par l'influence fâcheuse que ces douleurs excessives, quand elles se répètent, exercent sur la constitution.

Étiologie. — Toutes les questions relatives à l'étiologie de la maladie ont été étudiées avec grand soin par M. Chaponnière, dans la thèse remarquable que j'ai déjà citée.

La névralgie faciale, rare aux deux extrêmes de la vie, est plus spéciale à l'âge adulte. D'après les relevés de M. Chaponnière, la maladie aurait son maximum de fréquence de vingt à trente ans chez les femmes, et de trente à quarante ans chez les hommes.

Les auteurs ne sont pas d'accord quand il s'agit d'apprécier l'influence du sexe. D'après Thouret, J. Franck et Bellingeri, les hommes seraient plus souvent affectés de tic douloureux que les femmes, tandis que Fothergill, Siebold, Hartmann et Méglin prétendent le contraire. M. Chaponnière établit que les deux sexes sont à peu près également prédisposés.

Relativement à l'influence des tempéraments, on ne sait rien autre, si ce n'est que tous sont exposés à la maladie. Quelques faits paraissent prouver que le tic douloureux est une affection héréditaire; toutefois cette question exige de nouvelles recherches pour être définitivement jugée.

Les névralgies faciales paraissent être plus communes dans les saisons humides et froides: cependant on ne possède encore aucune donnée sur la fré-

quence relative de la maladie dans les divers climats. La science attend aussi les faits pour apprécier l'influence du régime; car les uns ont accusé la mollesse et l'oisiveté, tandis que d'autres regardent la maladie comme étant surtout commune chez les individus de la classe pauvre.

De toutes les causes occasionnelles, la plus efficace pour produire la névralgie est sans contredit l'impression du froid humide, soit que celui-ci agisse lentement et d'une manière continue, ou bien brusquement lorsque le corps est en sueur. On a vu assez fréquemment aussi la maladie succéder à une frayeur ou à toute autre impression morale vive: Bellingeri, Méglin et Weinhold en rapportent des exemples. On a encore accusé la suppression d'hémorrhagies constitutionnelles et la répercussion des exanthèmes; mais il n'y a encore rien de démontré à cet égard.

Diverses lésions organiques peuvent produire et entretenir des douleurs névralgiques le long du nerf trifacial; nous citerons surtout la carie des dents, la présence d'un corps étranger, comme un fragment de porcelaine, comprimant ou tiraillant un filet nerveux; l'existence de névromes; la dégénérescence cancéreuse du nerf ou d'une de ses branches, etc. Enfin certaines névralgies trifaciales sont parfois survenues après l'évulsion d'une dent, à la suite de la contusion ou de la déchirure d'un filet de la cinquième paire, ou par toute autre cause vulnérante.

Traitement. — Le traitement de la névralgie faciale est généralement incertain. On devra d'ailleurs, pour l'appliquer, observer les règles que j'ai précédemment tracées en parlant des névralgies en général.

Je ne dirai rien ici des antiphlogistiques, des purgatifs ni des révulsifs appliqués loin du siège du mal, car tous ces moyens si vantés par plusieurs personnes sont sans utilité réelle. L'électropuncture, préconisée par Magendie, et qui, d'après ce célèbre physiologiste, enlèverait des névralgies très-violentes en moins de dix séances, et soulagerait souvent dès la première, n'a pas donné des résultats aussi satisfaisants à tout le monde. Valleix, par exemple, opérant comme Magendie, n'en a jamais retiré aucun avantage. Cependant les faits rapportés par M. Depuisaye dans sa thèse doivent encourager à expérimenter encore ce moyen. Réussirait-on mieux par l'électricité localisée, soit en dirigeant le courant sur le trajet du nerf, soit en produisant une révulsion douloureuse et subite sur un point éloigné? C'est ce qu'on ignore. L'opium et la morphine donnés à l'intérieur sont incontestablement avantageux, mais il faut fréquemment en porter la dose jusqu'à effet un peu narcotique; on peut aussi les faire pénétrer par la peau, ou injecter le sel de morphine dans le tissu cellulaire. Il est impossible de dire, *à priori*, la dose à laquelle on devra porter le remède; elle variera suivant l'acuité des douleurs. Dans la névralgie à accès subits et dans lesquels les souffrances sont excessives, il a fallu arriver à des doses parfois énormes: c'est ainsi qu'une malade de M. Trousseau prenait chaque jour *quatre grammes* de sulfate de morphine. Une expérience récente me fait regarder les préparations d'opium comme étant bien supérieures à la plupart des autres narcotiques, même à la belladone; bien supérieures surtout aux antispasmodiques, ainsi qu'aux pilules de Méglin, beaucoup trop vantées, et dont la jusquiame constitue la partie la plus active. Si l'on emploie cette dernière préparation, il importe d'en augmenter rapidement les doses: les malades, commençant à prendre deux pilules matin et soir, devront aller tous les jours en doublant, jusqu'à ce que la maladie s'amende ou que des accidents du côté du cerveau ou de l'estomac forcent le médecin à s'arrêter: Méglin a parfois donné sans inconvénient jusqu'à trente-six et quarante-huit pilules par

jour. On a aussi beaucoup préconisé le *datura stramonium*, l'*asa fœtida*, l'acide cyanhydrique, la ciguë, la térébenthine, le valérianate de zinc, médicaments qui, en effet, paraissent avoir guéri quelques malades. Les sédatifs agissent quelquefois avantageusement quand on les applique sur la peau: c'est ainsi qu'on a proposé des lotions camphrées et des applications de cyanure de potassium, en pommades ou en fomentations (de 5 à 20 centigrammes pour 32 grammes d'eau distillée ou d'axonge), médicament dont l'usage doit être surveillé. Mieux vaut employer des emplâtres, des pommades, dans lesquels on incorpore 5 à 10 centigrammes de morphine. Les inspirations étherées ou de chloroforme ont souvent, dans le tic douloureux, une efficacité incomparable, puisqu'elles font parfois disparaître la douleur instantanément. C'est ainsi qu'après cinq ou six inspirations de vapeurs étherées, j'ai fait cesser des accès de névralgie faciale qui duraient sans relâche depuis plus de trois semaines. Le chloroforme peut être également utile en applications, j'ai plusieurs fois enlevé ou soulagé par lui des névralgies très-rebelles: dans un cas, la maladie, de continue qu'elle était, est devenue intermittente, et a pu être coupée promptement par l'administration de la quinine.

Je ne puis rien affirmer sur l'utilité d'un moyen que Dezeimeris a fait connaître en 1837 dans le journal *l'Expérience*, et qui arrêterait brusquement les douleurs névralgiques: je veux parler de la compression de la carotide du côté malade, qui a été expérimentée avec succès par Parry en Angleterre, et en France par MM. Rayer et Sestier; mais il importe de noter ici que plusieurs fois cette compression a réveillé chez les malades une sensation des plus pénibles et une idée de mort imminente qui a jeté l'effroi dans les familles et une terreur profonde chez le patient. Cet accident, ordinairement suivi de syncope, n'a jamais eu pourtant aucune suite fâcheuse.

Je n'ai rien à dire d'une médication bizarre, consistant à toucher la voûte palatine près des dents incisives avec un pinceau trempé dans l'ammoniaque au 25° degré, et qu'on laisse en place jusqu'à ce qu'on ait provoqué un abondant larmoiement. On a prétendu que cela suffisait pour faire cesser à l'instant la douleur névralgique, quelque intense et quelque ancienne qu'elle fût. C'est une bonne fortune que je n'ai jamais eue; j'ai toujours échoué.

Il est deux médicaments puissants qui, inefficaces dans la plupart des névralgies, agissent néanmoins dans quelques cas spéciaux: ce sont le sulfate de quinine et le fer. Le premier sera administré toutes les fois que la névralgie aura des retours ou même de simples exacerbations périodiques. On devra donner le remède à la dose de 30 centigrammes à 1 gramme douze heures au moins avant le début des accès. S'il échoue donné par la bouche, on l'administrera en lavement. Quant aux préparations de fer, qu'on a beaucoup vantées, on peut dire qu'elles ne réussissent que lorsque la névralgie se lie à un état chlorotique ou anémique; le fer agit alors, non pas comme antinévralgique, mais comme corroborant, en donnant au sang la quantité de globules qu'il a perdus. Quant à l'arsenic proposé par Fowler et vanté récemment par M. Boudin surtout, on ne saurait encore rien affirmer de positif; cependant quelques faits autorisent à croire que la médication arsenicale a été utile dans certaines névralgies rebelles.

Cependant, pour peu que la maladie résiste, et lorsqu'on s'est assuré d'ailleurs qu'elle ne tient à aucune des causes organiques que nous avons énumérées, on doit recourir à l'application d'un ou de plusieurs vésicatoires qu'on établit, soit avec les cantharides, soit avec l'ammoniaque. On devra, autant que faire se pourra, mettre les vésicatoires sur les points les plus douloureux. Sui-